

# Une année animée pour fêter Tinguely

**FRIBOURG** • *Durant toute l'année Tinguely 2016 propose des expositions et manifestations pour marquer les 25 ans de la mort de Jean Tinguely. Institutions, lieux culturels et artistes s'allient autour du projet.*

**NICOLE RÜTTIMANN**

«2016 sera Tinguelyeste!» C'est par ces mots que le président de l'association Tinguely 2016, André Ackermann, a ouvert hier la conférence de presse donnée à l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle à Fribourg. Il y a dévoilé le programme des festivités prévues pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'artiste fribourgeois de renommée mondiale. Porté par l'association Tinguely 2016, ce projet a été initié conjointement par la ville de Fribourg et l'Etat en collaboration avec les institutions culturelles fribourgeoises. Artistes, privés, associations, commerçants, institutions culturelles ou entreprises en sont aussi parties prenantes, par le biais d'un appel à idées.

La programmation comporte ainsi un volet central «in», organisé en collaboration avec les institutions culturelles et l'association et une partie «off», animations, concours et autres idées, proposée par tout un chacun. Le budget de l'événement, soutenu notamment par la ville et l'Etat de Fribourg et l'Office fédéral de la culture, s'élève à 700 000 francs. La plupart des animations sont gratuites.

## Renommée mondiale

«Faire vivre le rêve, l'esprit et l'aura de l'artiste tout en favorisant l'accès à la culture et l'art», tel est l'objectif de cet hommage, selon le comité de l'association. Ce projet est né il y a environ deux ans, à la suite d'une suggestion des Amis de Tinguely, souhaitant célébrer cet anniversaire. La ville de Fribourg a repris l'idée et créé l'association.

«Jean Tinguely a une aura mondiale», rappelle Sylvain Maradan, chef de projet. Les différentes manifestations veulent ainsi assurer la visibilité de la ville, mais aussi de la région et du canton, tout en réunissant la population autour d'un projet au rayonnement national, et bilingue. Celui-ci rejoint par ailleurs les objectifs des Assises de la culture, posés en 2013, rappelle André Ackermann.

Au menu des animations «in» de Tinguely 2016, la fête popu-



André Ackermann, président de l'association Tinguely 2016, Ruth Lüthi, vice-présidente et Sylvain Maradan, chef de projet donnent le coup d'envoi de l'année Tinguely. ALAIN WICHT

laire des 3 et 4 septembre - date de l'enterrement de l'artiste -, qui en sera l'événement phare. Le cortège du samedi présentera des machines illustrant les passions de l'artiste, dont les courses automobiles - en lien avec Jo Siffert. Machines agricoles, véhicules de collection, chars et aussi l'œuvre de Tinguely «Le safari de la mort moscovite» défilent. Animations pour petits et grands compléteront le programme.

## Activités pour les petits

Auparavant, le Musée Gutenberg lancera la machine Tinguely, dès le 17 février, avec «Défauts d'artistes», exposition rétrospective sur une quinzaine d'artistes fribourgeois ayant séjourné à l'Atelier Jean Tinguely, à Paris. Propriété de la ville et de l'Etat de Fribourg, l'atelier fête ses trente

ans cette année. Visite guidée, table ronde, concert ou lectures viendront enrichir l'exposition.

En parallèle, l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle et le Musée d'art et d'histoire de Fribourg proposeront, outre l'exposition permanente de machines, un colloque scientifique ouvert au public, en collaboration avec l'Université de Fribourg. Des présentations d'œuvres de l'artiste et animations sont aussi prévues.

Les enfants ne seront pas oubliés avec l'exposition itinérante «Les caisses à outils de Jean Tinguely», créée par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse, qui présente la façon de travailler de l'artiste à travers dix-sept «valises», conçues comme des ateliers interactifs. Destinée aux 4-12 ans, elle sillonnera les dis-

tricts du canton durant toute l'année.

«Eikonoclaste», de l'Eikon, école professionnelle en arts appliqués de Fribourg, sortira les œuvres des musées fribourgeois en les associant lors d'une projection vidéo en ville. Tandis que Fri Art étudiera les notions d'anti-art et d'anti-musée auxquelles Tinguely s'est intéressé.

Enfin, une exposition itinérante, présentée dans les districts du canton durant l'année, retracera le parcours de Tinguely à travers le monde grâce à 60 affiches réalisées par l'artiste.

## Programmation «off»

Côté «off», les Fribourgeois ont pu s'approprier le projet grâce à l'appel à idées lancé par l'association. De la Bourse Oldtimer & Teilemarkt, à la conférence

de Jacques Deschenaux, en passant par l'exposition photo organisée à la BCU de Fribourg ou les vitrines décorées par les commerçants, les hommages à l'artiste seront variés. Neyruz, village où est enterré l'artiste, inaugurera les «Voies de Tinguely», parcours thématique reliant les endroits clés de la commune. Autre projet en plein air, les réalisations de «l'école des p'tits artistes», exposées au centre-ville de Fribourg. Projets théâtraux et musicaux ainsi que témoignages - le projet vidéo de la Fondation APCd - raviveront le souvenir du célèbre personnage. Enfin, de nombreuses surprises seront prochainement dévoilées par le comité. I

> Un «pass» pour les quatre musées: Fri Art, Espace Tinguely, Musée Gutenberg et MAHF sera disponible à prix réduit. > [www.tinguely2016.ch](http://www.tinguely2016.ch)

## QUELQUES DATES CLÉS

### Programme «in»

- > Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, exposition permanente, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint-Phalle.
- > Dès le 9 janvier, «Les caisses à outils de Jean Tinguely», à Châtel-St-Denis, Morat et dans le canton.
- > Dès le 17 février, «Défauts d'artistes», Musée Gutenberg, Rétrospective de l'Atelier Jean Tinguely, Paris.
- > Du 3 au 4 septembre, Grand Prix Tinguely, ville de Fribourg.

### Programme «off»

- > Du 19 au 20 mars, hommage, «Oldtimer & Teilemarkt», à Forum Fribourg.
- > Du 18 au 23 avril, exposition des affiches de Jean Tinguely par le collectionneur Jean-Marc Rey, Fribourg Centre.
- > Du 13 mai au 7 août, «Je t'appelle», Seppi Jo Siffert par Jean-Claude Fontana, exposition de photographies, Bibliothèque de la BCU. NR

## PUBLICITÉ

# Ses «spams» lui coûtent 4500 francs d'amende

**MARC-ROLAND ZOELLIG**

Le gérant de deux sociétés fribourgeoises spécialisées dans les machines et le matériel de chantier a récemment écopé d'une solide amende pour avoir envoyé des e-mails publicitaires à des particuliers ne lui ayant rien demandé. Fâché de recevoir ces courriers non sollicités, un des destinataires a déposé une plainte pénale en décembre 2014, à la veille de Noël. Il a notamment avancé qu'il n'était pas client de la société l'inondant ainsi de pub et qu'il n'avait jamais consenti à ce qu'on lui adresse de tels messages. De plus, une mention dans l'annuaire téléphonique indique clairement son refus de recevoir de la publicité.

Dans une ordonnance pénale datée du 16 novembre 2015, le procureur général adjoint Markus Julmy a donné suite à sa plainte. Reconnaisant l'entrepreneur, âgé de 32 ans, coupable de délit contre la loi fédérale sur la concurrence déloyale (LCD), il lui a infligé une peine de 30 jours-amende dont il a fixé le montant à 150 francs. Le trentenaire

ayant déjà été condamné à quatre reprises par le passé, dont deux fois pour délit contre la LCD, il s'agit d'une peine ferme. L'homme devra donc se délester de 4500 francs, auxquels s'ajoutent 195 francs de frais et d'émoluments.

Le procureur général adjoint s'est fondé en particulier sur deux dispositions de la LCD. La première permet de sanctionner celui qui «envoie ou fait envoyer, par voie de télécommunication, de la publicité de masse n'ayant aucun lien direct avec une information demandée et omet de requérir préalablement le consentement des clients, de mentionner correctement l'émetteur ou de les informer de leur droit à s'y opposer gratuitement et facilement».

Le magistrat fait également une interprétation assez large d'une seconde disposition visant celui qui «ne respecte pas la mention contenue dans l'annuaire indiquant qu'un client ne souhaite pas recevoir de messages publicitaires de tiers et que les données le concernant ne peuvent pas être com-



Visé par des mails publicitaires non sollicités, un particulier a déposé plainte et obtenu la condamnation de l'expéditeur.

ALAIN WICHT/PHOTO PRÉTEXTE

muniées à des fins de prospection publicitaire directe».

La condamnation de l'entrepreneur-spammeur n'étonne pas en soi Florence Bettschart, spécialiste «droit et politique» au secrétariat central de la Fédé-

ration romande des consommateurs (FRC). «Les nouvelles dispositions de la LCD condamnent expressément ce type de pratique publicitaire», constate-t-elle. Il est en revanche plutôt rare d'obtenir des sanctions concrètes. «Du point

de vue de la FRC, il est vraiment appréciable que les Ministères publics prennent ces affaires au sérieux», se réjouit Florence Bettschart.

Les enquêtes relatives à des appels téléphoniques non sollicités provenant de call-centers n'aboutissent pas toujours, faute d'identification claire de l'appelant, souvent basé à l'étranger. Ce n'est pas faute d'essayer: l'an dernier, la FRC - qui a qualité pour agir en matière de LCD de même que le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) - a déposé pas moins de 17 plaintes pénales visant des enquiquineurs téléphoniques.

Les procédures visant les spammeurs sont nettement moins nombreuses. «Les gens finissent par s'y habituer et les filtres antis spam deviennent de plus en plus efficaces», constate Florence Bettschart. Sur son site internet, la FRC donne, via un quiz, plusieurs astuces permettant d'identifier les spams et autres courriels relevant du «phishing» afin de s'en prémunir. I

> <http://www.frc.ch/passez-votre-permis-informatique>